

REGLEMENT NOCTAMBULE LIZEENNE 2017

Conditions générales :

Le déroulement de l'épreuve s'effectuera suivant le règlement de la course ci-présent. Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance, et respecter les consignes des signaleurs.

1 - Admission

L'épreuve est ouverte aux licenciés(ées) F.F.TRI, FFA, UFOLEP, FSGT, UNSS catégorie Benjamin à vétéran, avec une autorisation parentale pour les mineurs.

Pour les non-licenciés, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition (de moins d'un an).

2 - Inscription

Les inscriptions se feront en ligne sur le site internet du club: <http://triathlon.po.free.fr/> ou par retour papier à :

Triathlon Pays de l'Ourcq USPO- Mairie de Lizy-sur-Ourcq, 77440 LIZY SUR OURCQ

avant le 6 Septembre 2017. Toute inscription est définitive et non-remboursable. En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée, les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents, déduction faite de 50 % pour frais de dossiers. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

3 – Epreuve et horaires

La noctambule aura lieu le Vendredi 8 Septembre 2017 et se déroulant de la manière suivante :

Placement sur la ligne de départ 5 minutes avant l'heure prévu. 19h: Départ du 15 km, 19h20 du 10 km et 19h30 du 4 km.

Remise des récompenses: 10 min après l'arrivée du dernier de chaque épreuve

4 – Lieu et retrait des dossards

Les dossards seront envoyés par courrier pour les inscriptions avant le 1^{er} Septembre. Retrait des dossards devant le parc de la Mairie de Lizy-sur-Ourcq le Vendredi 8 Septembre 2017 jusqu'à 20 minutes avant le départ de chaque course.

5 – Tenue et équipements

Le dossard doit être visible, un sur le ventre, la ceinture porte dossard est autorisé avec 3 point d'attache différents. Chaque concurrent devra disposer de son propre équipement. L'organisation fournira les dossards équipés de la puce pour le chronométrage.

6 – Chronométrage

Le chronométrage de l'épreuve sera électronique. La puce se trouve dans le dossard, il doit être ni plié, ni déchiré.

7 – Course à pied

Boucles sur route et chemin. Aide et accompagnateurs interdits. Temps limite: 21h. Circuit 4 km, Circuit 10 et Circuit 15 km.

8 - Récompenses

Seuls les concurrents ayant terminé l'épreuve seront classés. Les prix ne sont pas cumulables. Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents.

9 – Droit à l'image ; CNIL

Chaque coureur autorise l'organisation de la Noctambule Lizéenne à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaire à la communication de l'épreuve. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

10– Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de:

Accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé. Accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité données par l'organisateur et par le non-respect du présent règlement. Il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.